



Division de la statistique du revenu

75F0002MIF - 00001

Tendances du revenu au Canada

1980-1997

Guide de l'utilisateur

Préparé par :
Réjean Lasnier

Janvier 2000



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolinguistique et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 ((613) 951-7355; (888) 297-7355; revenu@statcan.ca) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente

On peut se procurer ce produit n° 75F0002MIF-00001 au catalogue sur internet. Un numéro coûte 0 \$CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Tendances du revenu au Canada 1980-1997

Guide de l'utilisateur

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1999

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

janvier 2000

N° 75F0002MPF - 00001 au catalogue
ISSN 0000-0000

N° 75F0002MIF - 00001 au catalogue
ISSN 0000-0000

Périodicité : Irr.

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Tendances du revenu au Canada (1980-1997) – Guide de l'utilisateur

Résumé :

Ce guide de l'utilisateur comprend une description détaillée du contenu d'un nouveau CD-ROM intitulé *Tendances du revenu au Canada* (13F0022XCB).

On y retrouve également un glossaire, une description des principaux concepts ainsi qu'un aperçu de l'Enquête sur les finances des consommateurs, d'où sont tirées les données.

Tendances du revenu au Canada (1980-1997) contient 48 tableaux croisés sur le revenu, couvrant la période 1980 à 1997. La majorité des tableaux comprennent des données pour le Canada, les 10 provinces et 15 régions métropolitaines de recensement (RMR). Les principaux sujets traités dans les tableaux sont la répartition et l'inégalité du revenu, les gains des hommes et des femmes, l'impôt sur le revenu, les transferts gouvernementaux, le faible revenu et les sources de revenus.

De plus, le logiciel Beyond 20/20 utilisé dans ce produit permet à l'utilisateur d'effectuer très facilement les tâches courantes faites par les analystes et les chercheurs : parcourir rapidement les données, sélectionner les données d'intérêt, mettre celles-ci en graphique ou sur une carte ou tout simplement les sauvegarder dans un chiffrier. Il est donc très facile à partir des graphiques instantanés de repérer les tendances et en tirer les faits saillants.

Note :

Tendances du revenu au Canada remplace la version *Revue chronologique du revenu, 1980-1996*.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	7
2. Quoi de neuf?	8
2.1 Six nouveaux tableaux	8
2.2 Données provinciales et métropolitaines	8
2.3 Nouveaux regroupements de tableaux.....	9
2.4 Nouveaux titres et nouvelle numérotation de tableaux.....	10
3. Les tableaux.....	11
3.1 Titres des tableaux	11
3.2 Liste d'abréviations	16
4. Comment démarrer?.....	19
5. Aperçu de l'Enquête sur les finances des consommateurs	20
6. Concepts de revenu.....	22
7. Familles et autres concepts clés.....	28
8. Définition des seuils de faible revenu	32
9. Fiabilité et suppression de données.....	34
10. Tableau de concordance entre l'édition précédente et celle-ci ...	36
11. Projets pour les prochaines éditions.....	38
12. Questions et commentaires	39
Annexe I – À propos de la pauvreté et du faible revenu.....	40
Annexe II – Comment commander <i>Tendances du revenu au Canada</i>	44

1. Introduction

Tendances du revenu au Canada est un vaste ensemble de statistiques sur le revenu sur CD-ROM, traitant de thèmes tels que la répartition du revenu, l'impôt sur le revenu, les transferts gouvernementaux et le faible revenu. Ces estimations du revenu proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) et portent sur les années 1980 à 1997. À partir de 1998, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) remplacera l'EFC et les futures éditions de ce produit comprendront à la fois des données de l'EDTR et de l'EFC.

Ce guide donne un aperçu de l'EFC ainsi que des définitions et concepts sous-jacents aux données.

Tendances du revenu au Canada utilise la version 5,1 du logiciel «Beyond 20/20 Browser» pour l'accès aux tableaux et leur manipulation. Pour plus de détails, voir la section **Comment démarrer**.

Pour commander un exemplaire de *Tendances du revenu au Canada*, veuillez vous référer à l'annexe du présent guide.

2. Quoi de neuf?

Tendances du revenu au Canada remplace la *Revue chronologique du revenu, 1980-1996*. Les utilisateurs familiers avec cette dernière ne sont pas sans savoir qu'elle contenait 42 tableaux. Six nouveaux tableaux ont été ajoutés à la précédente édition. La majorité des tableaux comprennent maintenant des données pour les 10 provinces et 15 des régions métropolitaines de recensement (RMR). Et naturellement, une autre année de données (1997) a été ajoutée aux tableaux. Plusieurs autres modifications permettent de naviguer plus facilement dans cette très grande base de données qui comprend en outre plus de deux millions de chiffres. Voici une description de ces changements.

2.1 Six nouveaux tableaux

Quatre nouveaux tableaux fournissent des données relatives au revenu du marché, c'est-à-dire les gains plus les revenus de placement et les revenus de pension/rente de retraite. Les deux autres nouveaux tableaux donnent des renseignements sur les transferts gouvernementaux et les impôts sur le revenu payés. Ces tableaux contiennent des moyennes, des taux et des parts du total selon le quintile de revenu après impôt. Tous les tableaux présentent des estimations pour différents sous-groupes de la population.

2.2 Données provinciales et métropolitaines

Exception faite d'un tableau, tous les 48 tableaux contiennent maintenant des données provinciales. Quarante tableaux offrent également des données pour les 15 plus grandes RMR au Canada, énumérées ci-dessous. Les utilisateurs doivent être conscients que cette augmentation substantielle du contenu amène certaines suppressions de données, attribuables à la petite taille des échantillons. Pour plus de renseignements, voir **Fiabilité des données et suppression**.

Les RMR figurant dans *Tendances du revenu au Canada* sont Halifax, Québec, Montréal, Ottawa – Hull, Toronto, St-Catharines – Niagara, Hamilton – Burlington, Kitchener – Waterloo, London, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria.

2.3 Nouveaux regroupements de tableaux

Une approche «étape par étape» a été suivie pour classifier les tableaux selon les huit catégories suivantes :

Série 100 – Gains

Comprend le revenu d'emploi, lequel représente la majeure partie du revenu des particuliers.

Série 200 – Revenu du marché

Aussi connu comme «revenu avant transferts», celui-ci se définit comme étant le total des revenus provenant des gains plus le revenu de placements et celui de pension/rente de retraite.

Série 300 – Transferts gouvernementaux

Revenu reçu de programmes établis par différents niveaux de gouvernement.

Série 400 – Revenu total

La somme du revenu du marché et des transferts gouvernementaux.

Série 500 – Impôt sur le revenu

Les montants versés en impôts sur le revenu (fédéral et provincial).

Série 600 – Revenu après impôt

Est défini par le revenu total moins l'impôt sur le revenu payé.

Série 700 – Plusieurs concepts de revenu

Les tableaux de cette série comprennent des données faisant référence à plusieurs concepts de revenu, par exemple, revenu total et revenu après impôt.

Série 800 – Faible revenu

Cette série traite des seuils de faible revenu (SFR), des estimations de faible revenu et des taux.

2.4 Nouveaux titres et nouvelle numérotation de tableaux

La numérotation des tableaux reflète désormais les nouvelles séries. Qui plus est, les titres des tableaux et leur description sont maintenant plus clairs et plus significatifs. Les utilisateurs intéressés à comparer les tableaux de l'an passé avec ceux de cette année sont priés de consulter la section intitulée **Tableau de concordance entre l'édition précédente et celle-ci**.

3. Les tableaux

3.1 Titres des tableaux

Chaque tableau a un nom court et long. Nous avons fait tout en notre possible pour donner à chaque tableau un titre significatif. Il n'en demeure pas moins que tant les titres courts que les titres longs sont limités par le nombre de caractères disponibles. Plusieurs abréviations ont dû alors être utilisées. Le tableau ci-dessous présente les titres courts et les titres longs. La section 3.2 contient une liste des abréviations les plus utilisées.

Série 100 – Gains

N°	Titre court	Titre long
101	Répartition des pers gagnant revenu x gains x sexe	Répartition des personnes gagnant un revenu selon les gains et le sexe, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
102	Gains moy, ratios des gains fem/hom x travail	Gains moyens et ratios des gains des femmes/hommes selon le travail, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)
103	Nombre de pers gagnant revenu x sexe x travail	Nombre de personnes gagnant un revenu selon le sexe et le travail, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)
104	Ratios des gains fem/hom x âge, instr, état matrimonial	Ratios des gains des femmes/hommes selon l'âge, l'instruction, l'état matrimonial, Can, prov & RMR, 1980 à 1997
105	Rép fam époux/épouse: deux, un ou aucun soutien	Rép et rev tot moy des fam époux-épouse comptant deux soutiens, un soutien ou aucun soutien, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)

Série 200 – Revenu du marché

N°	Titre court	Titre long
201	Revenu du marché, rép des fam économiques (FE)	Revenu du marché, répartition des familles économiques, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
202	Revenu du marché, rép des personnes seules (PS)	Revenu du marché, répartition des personnes seules, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
203	Revenu du marché, répartition des FE+PS	Revenu du marché, répartition des FE+PS, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
204	Revenu du marché, répartition des FE, PS, FE+PS	Revenu du marché, répartition des FE, des PS, des FE+PS, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)

Série 300 – Transferts gouvernementaux

N°	Titre court	Titre long
301	Transferts gouv x quintiles RAI pour FE, PS, FE+PS	Transferts gouv selon les quintiles RAI pour FE, PS, FE+PS: trans moy, taux de trans, parts des trans globaux, Can & prov, 1980 à 1997, dollars constants (1997)

Série 400 – Revenu total

N°	Titre court	Titre long
401	Revenu total, répartition des familles économiques (FE)	Revenu total, répartition des familles économiques, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
402	Revenu total, répartition des personnes seules (PS)	Revenu total, répartition des personnes seules, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
403	Revenu total, répartition des FE+PS	Revenu total, rép des familles économiques et des personnes seules ensemble, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
404	Revenu total, répartition des FE, PS, FE+PS	Revenu total, répartition des FE, des PS, des FE+PS, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)

405	Revenu total, répartition des particuliers (PARTIC)	Revenu total, répartition des PARTIC ayant un revenu, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
406	Moy: RT, rev/hab, taille fam, nbre: enf & bénéf pour FE	Moyennes pour: rev tot, rev par hab, taille fam, nbre d'enfants & bénéf d'un rev & pers gagnant rev pour les FE, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)
407	RT moy x genre fam, avec/sans enfants pour FE, PS	Revenu total moyen selon le genre d'unités familiales, avec ou sans enfants et pers gagnant rev pour les FE, les PS, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)
408	Rev tot x source x âge pour FE, PS, FE+PS	Rev tot selon la source et l'âge - Par source: nbre de bénéf, moy, rev glob pour les FE, PS, FE+PS, Can, prov & RMR, 1993 à 1997, dollars constants (1997)
409	Rev tot x source x âge pour FE, PS, FE+PS (+ mil)	Rev tot selon la source et l'âge - Par source: nbre de bénéf, moy, rev glob pour les FE, PS, FE+PS (+ mil), Can, prov & RMR, 1993 à 1997, dollars constants (1997)
410	Quintiles RT: limites sup, parts pour FE, PS, FE+PS	Quintiles de rev tot: limites supérieures et parts du revenu total agrégatif pour les FE, les PS, les FE+PS, Can & prov, 1980 à 1997, dollars constants (1997)
411	Quintiles RT: limites sup, parts x sexe pour PARTIC	Quintiles de rev tot: limites sup et parts du revenu total agrégatif selon le sexe pour les PARTIC ayant un revenu, Can & prov, 1980 à 1997, dollars constants (1997)
412	RT x source x âge x sexe pour PARTIC	Rev tot selon la source, l'âge et le sexe - Par source: nbre de bénéf, moy, rev glob pour PARTIC avec rev, Can, prov & RMR, 1993 à 1997, \$ K (1997)
413	RT x source x âge x sexe pour PARTIC (+ mil)	Rev tot selon la source, l'âge et le sexe - Par source: nbre de bénéf, moy, rev glob pour PARTIC avec rev (+ mil), Can, prov & RMR, 1993 à 1997, \$ K (1997)
414	Rev tot, répartition des familles recensement (FR)	Revenu total, répartition des familles de recensement, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
415	Rev tot, répartition des personnes hors FR	Revenu total, répartition des personnes hors famille de recensement, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)

416	Rép du RT & moy x situation PARTIC dans mén pour FR	Revenu total moyen et répartition selon la situation des particuliers dans le ménage pour les familles de recensement, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, \$ K (1997)
417	Moy: RT, rev/hab, taille fam, nbre: enf & bénéf pour FR	Moy pour: rev tot, rev/hab, taille fam, nbre d'enfants & bénéf d'un rev & pers gagnant rev pour les fam de recens, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, \$ K (1997)
418	Rev tot moy x genre fam, avec/sans enfants pour FR	Rev total moyen selon le genre d'unités fam, avec ou sans enfants et pers gagnant rev pour les fam de recens, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)

Série 500 – Impôt sur le revenu

N°	Titre court	Titre long
501	Impôt sur le rev x quintiles RAI pour FE, PS, FE+PS	Impôt sur le rev selon les quintiles de RAI pour FE, PS, FE+PS: impôt moy, taux d'impôt, parts de l'impôt glob, Can & prov, 1980 à 1997, dollars constants (1997)

Série 600 – Revenu après impôt

N°	Titre court	Titre long
601	RAI, répartition des fam économiques (FE)	Revenu après impôt, répartition des familles économiques, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
602	Revenu après impôt, répartition des pers seules (PS)	Revenu après impôt, répartition des personnes seules, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
603	Revenu après impôt, répartition des FE+PS	Revenu après impôt, rép des familles économiques et des personnes seules ensemble, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
604	Revenu après impôt, répartition des PARTIC	Revenu après impôt, répartition des particuliers ayant un revenu, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)

605	RAI moy x genre fam, avec/sans enf pour FE, PS	RAI moyen selon le genre d'unités fam, avec ou sans enfants et pers gagnant un rev pour les FE, PS, Can, prov & RMR, 1980 à 1997, dollars constants (1997)
606	Quintiles RAI: limites sup et parts pour FE, PS, FE+PS	Quintiles de revenu après impôt: limites supérieures et parts du revenu global après impôt pour les FE, les PS, les FE+PS, Can & prov, 1980 à 1997, dollars constants (1997)

Série 700 – Tableaux avec plusieurs concepts de revenu

N°	Titre court	Titre long
701	Moy, parts: RM, RT, RAI x quintile pour FE, PS, FE+PS	Moyennes et parts selon le quintile ordonné selon différents concepts de revenu (RM, RT, RAI) pour les FE, les PS, les FE+PS, Can & prov, 1980 à 1997, \$ K (1997)
702	Moy, taux: RM, TG, RT, IR, RAI x genre fam pour FE, PS	Moy et taux pour le rev du marché, les trans gouv, le rev total, l'impôt sur rev, RAI selon le genre d'unités fam pour FE, PS, Can & prov, 1980 à 1997, \$ K (1997)
703	Moy: RM, RT, RAI x quintile RAI pour FE, PS, FE+PS	Moy pour: rev du marché, rev tot, RAI selon les quintiles ordonnés selon le RAI pour FE, PS, FE+PS, Can & prov, 1980 à 1997, dollars courants et constants (1997)
704	Taux: impôt, trans gouv x quintile RT pour FE, PS, FE+PS	Taux d'impôt sur le rev et de trans gouv basés sur le rev total selon les quintiles ordonnés selon le RT pour FE, PS, FE+PS, Can & prov, 1980 à 1997
705	Moy pour tous concepts rev pour FE, FE+PS	Moy pour tous les concepts de rev et le RAI moy dans le quintile ordonné selon le RAI pour les FE, les FE+PS, Can & prov, 1980 à 1997, dollars constants (1997)

Série 800 – Faible revenu

N°	Titre court	Titre long
801	SFR av impôt - bases 1992 & 1986	SFR (seuils de faible revenu) avant impôt - bases 1992 & 1986
802	SFR av impôt: Préval, nbre x âge x sexe pour pers	SFR avant impôt: Prévalence et nombre de personnes selon l'âge (enfants et personnes âgées) et le sexe, Can, prov & RMR, 1980 à 1997

803	SFR av impôt: Préval, nbre, rép: pers dans/hors fam	SFR avant impôt: Prévalence, nombre, répartition selon l'âge (enfants et personnes âgées) et le sexe pour les personnes dans/hors FE, Can, prov & RMR, 1980 à 1997
806	SFR av impôt: Préval pour FE, PS - bases 1992 & 1986	SFR avant impôt: Prévalence selon l'âge et le sexe pour les FE, les PS - bases 1992 & 1986, Can, prov & RMR, 1980 à 1997
807	SFR av impôt: Prévalence x genre fam pour FE, PS	SFR avant impôt: Prévalence selon le genre d'unités familiales avec/sans enfants et pers gagnant un rev pour les FE, les PS, Can, prov & RMR, 1980 à 1997
808	SFR av impôt: Rép fam et pers x genre fam: FE, PS	SFR av impôt: Rép des fam et pers sous les seuils selon genre fam pour FE, PS comparée à la rép de toutes les fam et pers, Can, prov & RMR, 1980 à 1997
809	SFR av impôt: Rev déficit moy x genre fam: FE, PS	SFR avant impôt: Revenu déficitaire moy selon le genre d'unités familiales pour les FE, les PS, Can, prov & RMR 1980 à 1997
810	SFR av impôt: Déficit: moy, agrégats en % du RM pour FE+PS	SFR avant impôt: Déficit: moyennes et agr en % du revenu du marché pour les FE+PS, Can, prov & RMR, 1980 à 1997

3.2 Liste d'abréviations

Univers

+ mil	incluant les militaires
bénéfic	bénéficiaires
fam	familles, unités familiales
fam et pers	familles et personnes
FE	familles économiques
FE+PS	familles économiques et personnes seules ensemble
FR	familles de recensement
partic	particuliers
pers	personnes
pers gagnant rev	personnes gagnant un revenu
PS	personnes seules

Concepts de revenu

AC	Allocation au conjoint
hab	habitant

IR	impôt sur le revenu
PSV	Pension de sécurité de la vieillesse
RAI	revenu après impôt
REER	régime enregistré d'épargne-retraite
rev	revenu
rev/hab	revenu par habitant
rev tot	revenu total
RM	revenu du marché
RPC	(Prestations du) Régime de pensions du Canada
RRQ	(Prestations du) Régime de rentes du Québec
RT	revenu total
seuil base	seuil de faible revenu - année de base
SFR	seuils de faible revenu
SRG	Supplément de revenu garanti
TG	transferts gouvernementaux
TPS	Taxe sur les produits et services (crédit)
trans	transferts

Géographie

Can	Canada
prov	provinces
RMR	régions métropolitaines de recensement

Statistiques

x	selon
\$ C	dollars courants
% C	répartition en dollars courants
\$ K (1997)	dollars constants (1997)
% \$ K	répartition en dollars constants
agr, rev glob	agrégats, revenu global
estim.	estimatif
fem/hom	femmes par rapport aux hommes
moy	moyen, moyenne
nbre	nombre
préval	prévalence
rép	répartition

Autres abréviations

av	avant
avec/sans	avec ou sans
caract famill	caractéristiques de la famille; caractéristiques des familles de recensement et des personnes hors FR
déficit	déficitaire (revenu déficitaire)
gouv	gouvernementaux
instr	instruction
matri	état matrimonial
ménag	(situation dans le) ménage

4. Comment démarrer?

Quand vous ouvrez le «Browser de données» de Beyond 20/20, vous trouverez la table des matières sous la forme d'une fenêtre intitulée **CHERCHER**. Dans ce cadre, il y a trois autres zones, appelées **CATÉGORIES**, **NOM** et **TITRE**.

CATÉGORIES : Il y a huit catégories énumérées, correspondant à différents concepts ou thèmes de revenu et aux regroupements de tableaux tels que décrits à la section 2.3 du présent guide.

NOM : Après avoir choisi une ou plusieurs catégories, ce cadre énumère les titres courts de tous les tableaux inclus dans la catégorie ombragée. Pour voir tous les tableaux de toutes les catégories, cliquez sur le bouton «**TOUT**» situé dans le coin supérieur droit de la fenêtre **CHERCHER**.

TITRE : En cliquant une fois sur un titre de tableau dans le cadre **NOM**, le cadre **TITRE** affiche le titre long du tableau. Pour ouvrir le tableau choisi, cliquez deux fois dans le cadre **NOM** ou cliquez sur le bouton **OK** de la fenêtre **CHERCHER**.

TABLEAU 000 : Le tableau «Abréviations utilisées dans les titres de tableaux» fournit une liste de toutes les abréviations utilisées dans les titres de tableaux, avec la signification de chaque abréviation. Il est possible de garder ce tableau ouvert à l'écran tandis qu'on utilise la fenêtre **CHERCHER** pour examiner la liste des tableaux de données.

5. Aperçu de l'Enquête sur les finances des consommateurs

Avant 1998, l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) était menée, en avril, comme supplément à l'Enquête sur la population active. Elle visait à fournir des estimations fiables sur le revenu moyen et la répartition du revenu des particuliers et des familles. Les données viennent étayer des analyses portant sur le bien-être économique des ménages canadiens en fonction d'une variété de caractéristiques socio-démographiques propres à la population active. Parmi les nombreux thèmes associés au revenu qui sont traités dans l'enquête, on trouve le faible revenu, les ratios des gains des femmes par rapport aux gains des hommes, le revenu familial moyen, le revenu après impôt, l'incidence qu'ont sur le revenu de la famille les transferts gouvernementaux et les impôts sur le revenu, ainsi que la principale source de revenu des différentes familles et particuliers.

La population cible de l'enquête se compose de toutes les personnes âgées de 15 ans et plus résidant au Canada, à l'exception des résidents des territoires, des pensionnaires d'institutions, des personnes vivant dans les réserves indiennes et des membres à temps plein des Forces armées canadiennes vivant en caserne. Les données relatives au revenu, dont la collecte a lieu en avril, sont des données pour l'année civile précédente. Ces dernières années, l'échantillon était composé d'environ 35 000 ménages (quelque 65 000 personnes). Le taux de réponse individuel de l'enquête est d'environ 80 %.

L'EFC est devenue une enquête annuelle en 1971. Au fil des ans, des modifications à la collecte des données et aux procédures de traitement ont été apportées, mais la majorité des estimations sont conceptuellement cohérentes depuis 1971. Les données historiques de l'EFC pour la période allant de 1980 à 1993 correspondent aux estimations de la population du Recensement de 1991 et comprennent un ajustement pour tenir compte du sous-dénombrement net et des résidents non permanents.

Un changement important au programme des statistiques sur le revenu est en voie de réalisation dans le but d'harmoniser les concepts de données et de réduire les coûts, soit la fusion de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). À partir de l'année de référence 1998, l'EDTR servira de source aux estimations transversales annuelles du revenu. Étant donné l'information plus exhaustive obtenue grâce à l'EDTR aux niveaux

démographique, culturel et familial, ainsi qu'au niveau du marché du travail, cette fusion mettra en valeur l'information servant à l'analyse des données transversales sur le revenu. En outre, l'EDTR est une enquête longitudinale et il est donc possible d'analyser des questions telles que la stabilité de revenu et la durée des épisodes de faible revenu.

6. Concepts de revenu

Cette section passe en revue la définition des principales sources de revenu et le rapport entre les sources détaillées et les catégories récapitulatives de plus haut niveau. En outre, des termes fréquemment utilisés dans la mesure de revenu sont définis. Pour en faciliter la référence, les concepts ont été classés par ordre alphabétique. Un tableau démontrant le rapport entre les sources détaillées et récapitulatives de revenu fait suite aux définitions. Voir **Classification des sources de revenu.**

Dollars constants

Pour comparaison historique, les données sur le revenu pour toutes les années sont exprimées en valeurs monétaires de l'année la plus récente, c'est-à-dire le revenu en dollars constants. Les dollars constants représentent le revenu ajusté en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Le tableau suivant donne l'IPC pour la période allant de 1980 à 1997. Par exemple, 5 000 \$ en 1984 équivalent à $5\,000 \times (107,6/72,1) = 7\,462$ en dollars constants de 1997. Autrement dit, un montant de 7 462 \$ en 1997 équivalait au même pouvoir d'achat qu'une somme de 5 000 \$ en 1984.

Indice des prix à la consommation, 1980 à 1997			
Indice général des prix moyen annuel, 1992 = 100			
1980	52,4	1989	89,0
1981	58,9	1990	93,3
1982	65,3	1991	98,5
1983	69,1	1992	100,0
1984	72,1	1993	101,8
1985	75,0	1994	102,0
1986	78,1	1995	104,2
1987	81,5	1996	105,9
1988	84,8	1997	107,6

Gains

Le terme gains est synonyme de revenu provenant d'un emploi. Il comprend les salaires et les traitements des personnes qui travaillent pour autrui et le revenu net provenant d'un emploi autonome.

Impôt à payer sur le revenu

En général, l'impôt à payer sur le revenu pour une année de référence donnée est la somme des impôts fédéraux et provinciaux à payer sur le revenu et les gains en capital de ladite année de référence. Les crédits d'impôt provinciaux, la prestation fiscale pour enfants et le crédit pour la taxe sur les produits et services n'ont pas été déduits de l'impôt à payer sur le revenu. La valeur de l'abattement du Québec pour les résidents du Québec a été exclue de l'impôt sur le revenu à payer.

Personne gagnant un revenu

La personne gagnant un revenu est celle qui a perçu un salaire ou un traitement et/ou un revenu résultant d'un emploi autonome durant l'année de référence.

Quintile de revenu

On obtient les données par quintile en classant les familles ou les particuliers selon leur revenu en ordre ascendant. On divise ensuite la série en cinq parties égales ou quintiles. Dans la majorité des cas, le classement est basé sur le revenu après impôt. Cependant, certains tableaux présentent des quintiles dont le classement s'appuie sur d'autres concepts de revenu.

Revenu après impôt

Le revenu après impôt est le revenu total, moins l'impôt à payer sur le revenu.

Revenu de la famille (voir les définitions de «famille» ci-dessous)

Le revenu de la famille se compose des revenus reçus par tous les particuliers âgés de 15 ans et plus qui, au moment de l'enquête, constituaient ou une famille économique ou une famille de recensement. Les données sur le revenu sont recueillies auprès de chaque membre et assimilées au revenu de la famille, même si certains membres de la famille ont appartenu à une autre unité familiale pendant une partie ou la totalité de l'année civile précédente.

En outre, on n'effectue aucun retrait ou ajustement pour tenir compte du revenu des personnes qui ont fait partie de la famille pendant une partie de l'année et qui ont cessé d'en faire partie pour cause de mariage, de décès ou toute autre raison.

Les familles ou les particuliers qui ont immigré au Canada pendant l'année de référence et qui ont gagné un revenu, soit à l'étranger ou au Canada, sont classés selon le revenu qu'ils ont touché alors qu'ils résidaient au Canada.

Revenu de pension

Le revenu de pension comprend les pensions de retraite et les rentes en plus des rentes reçues d'un REER et d'un FERR (Fonds enregistré de revenu de retraite). Il ne comprend pas les retraits des REER.

Revenu du marché

Le revenu du marché est la somme des salaires et traitements, le revenu net provenant d'un emploi autonome, les revenus de placement et les revenus de pension (privés).

Revenu net provenant d'un emploi autonome

Le revenu net (revenu brut moins les dépenses) provenant d'un emploi autonome soit à son compte, à titre d'associé dans une société non constituée, ou consistant en l'exercice d'une profession pour propre compte. Est compris le revenu net provenant de l'exploitation d'une ferme ainsi que de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires. Les paiements pour chambre et pension versés par des personnes apparentées ne sont pas compris.

Ceux qui exploitent leur propre ferme ou une ferme louée, que ce soit à leur compte ou à titre d'associés, doivent déclarer le revenu net provenant d'un emploi autonome du secteur agricole. On calcule ce revenu en soustrayant les dépenses d'exploitation de la ferme et la dépréciation de l'actif agricole des recettes monétaires agricoles. Celles-ci doivent inclure toutes les rentrées de fonds provenant de la vente de produits agricoles ainsi que les extra et l'aide financière de l'État. Sont exclus les revenus en nature.

Revenu total

Le revenu total est la somme du revenu du marché et des transferts gouvernementaux. On y fait aussi parfois référence comme étant le revenu avant impôt.

Revenus de placement

Sont compris dans cette source de revenu les intérêts perçus sur les obligations, les dépôts et les certificats d'épargne de source canadienne ou étrangère, les dividendes découlant d'actions de sociétés canadiennes et étrangères, les dividendes en espèces provenant de polices d'assurance, le revenu de location net provenant de l'immobilier et d'exploitations agricoles, l'intérêt sur les prêts et l'intérêt hypothécaire, le revenu normal provenant d'une succession ou d'un fonds en fiducie, et autres revenus de placement. Veuillez prendre note que les gains en capital réalisés ne sont pas comptés comme un revenu pour des raisons conceptuelles.

Revenus divers

Bourses d'études, pensions alimentaires et autres revenus non précisés ou compris dans les catégories précitées.

Salaires et traitements

Les salaires et traitements bruts provenant de tous les emplois occupés au cours de l'année, avant les déductions telles que l'impôt sur le revenu, l'assurance-emploi, les régimes de pensions, et à l'exclusion des avantages sociaux. Est aussi inclus dans cette catégorie le revenu de commissions touchées par les commis vendeurs, ainsi que le salaire occasionnel gagné en gardant des enfants, en livrant des journaux, en faisant des ménages, etc. Sont exclus tous les avantages non monétaires tels que les repas ou le gîte.

Dans le cas où des particuliers ont reçu une solde militaire de la Force de Réserve et que cette solde constitue une partie mineure du revenu total, on l'intègre dans les salaires et traitements.

Taux d'imposition effectif moyen

Impôt sur le revenu à payer à titre de pourcentage du revenu total.

Taux moyen des transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux à titre de pourcentage du revenu total.

Transferts gouvernementaux

Englobent l'aide sociale accordée par les administrations fédérale, provinciales et municipales, soit les pensions de la Sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint, le revenu de pensions du Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, l'indemnisation des accidents du travail, les allocations de formation, les pensions d'anciens combattants, l'assistance sociale, les pensions aux aveugles et aux invalides. Les crédits d'impôt remboursables, tant provinciaux que fédéraux, sont aussi inclus (p. ex. le crédit d'impôt pour la taxe sur les produits et services et la prestation fiscale pour enfants).

Classification des sources de revenu

Revenu total

Revenu du marché

Gains

Salaires et traitements

Revenu net provenant d'un emploi autonome

Revenu net provenant d'un emploi autonome agricole

Revenu net provenant d'un emploi autonome non agricole
incluant Revenu net d'une société de personnes

Revenu de placement (total, non imposable)

Intérêt (comprend l'intérêt provenant de l'extérieur du Canada)

Dividendes

Autres revenus de placements incluant Revenu de location net

Revenu de pensions

Pensions de retraite et rentes

Rentes reçues d'un REER et retraits d'un FERR (mais pas les
retraits d'un REER)

Transferts gouvernementaux

Pension de sécurité de la vieillesse

Supplément de revenu garanti/Allocation au conjoint

Prestation du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec

Prestation fiscale pour enfants

Prestations d'assurance-emploi

Indemnités pour accidents du travail

Crédit pour la TPS

Crédits d'impôt provinciaux

Assistance sociale et Supplément de revenu provincial

Pension aux anciens combattants

Autres revenus de sources gouvernementales

Autre revenu

Pension alimentaire, allocation de séparation, pension alimentaire pour
enfants

Argent reçu de personnes vivant à l'extérieur du ménage

(Impôt sur le revenu payable)

Revenu après impôt

Nota : Malgré que les gains en capital et les retraits d'un REER sont des sources de revenu, ni l'un ni l'autre n'est inclus dans le concept de revenu total.

7. Familles et autres concepts clés

Des estimations de revenu sont produites tant pour les familles économiques que pour les familles de recensement. Cette section fournit des définitions et des exemples des deux concepts de famille, puis jette un regard sur les concepts démographiques clés.

Famille économique

Une famille économique est un groupe de personnes partageant le même logement et apparentées par le sang, par les liens du mariage et les unions de fait ou par adoption. Ainsi, on considère que toutes les personnes apparentées vivant ensemble au moment de l'enquête constituent une famille économique. Certaines familles existant au moment de l'enquête ne sont pas des familles durant toute l'année de référence. Toutefois, on n'effectue aucun ajustement pour tenir compte des changements dans la composition de la famille au courant de l'année.

Une «**personne seule**» est définie comme étant une personne qui vit seule ou dans un ménage sans avoir de lien de parenté avec d'autres membres du ménage. Cette personne fait partie de l'univers de la famille économique.

Le chef d'une famille économique est défini comme suit :

- dans les familles se composant d'un couple marié avec ou sans enfants, le chef de famille est l'époux;
- dans les familles monoparentales comptant des enfants célibataires, le chef de famille est le père ou la mère;
- dans les familles monoparentales comptant des enfants mariés, celui ou celle qui est essentiellement responsable de l'entretien de la famille devient le chef de famille;
- dans les familles où les liens de parenté sont autres qu'époux-épouse ou parent-enfant, on considère normalement l'aîné de la famille comme étant le chef de famille.

Pour déterminer qui est le «chef de famille», on se base uniquement sur les liens de parenté. Le chef de famille ne représente pas forcément le soutien économique principal de la famille et peut, en fait, ne disposer d'aucun revenu.

Famille de recensement

Une famille de recensement, quelquefois appelée «famille immédiate» ou «famille nucléaire», se compose d'un époux et d'une épouse (avec ou sans enfants célibataires) ou de l'un ou l'autre des parents avec un ou plusieurs enfants célibataires, vivant sous le même toit. Les enfants célibataires qui ne se sont jamais mariés, quel que soit leur âge, font partie de la famille s'ils vivent avec leurs parents, c'est-à-dire qu'une famille de recensement comprend les enfants adultes tant qu'ils ne sont pas mariés, séparés, divorcés ou veufs. Les enfants adoptés, les enfants d'un autre lit et les enfants en tutelle, de moins de 21 ans, ont le même statut que les enfants issus du mariage.

Les personnes hors d'une famille de recensement font néanmoins partie du concept de la famille de recensement. Une personne hors famille de recensement peut être :

- une personne vivant seule;
- une personne vivant avec des personnes non apparentées (comme locataire en meublé, employé ou colocataire);
- une personne vivant avec des personnes apparentées mais sans être liée par des liens conjugaux ou des liens de parent-enfant non marié (y compris des liens de tutelle).

Le «chef» d'une famille de recensement est défini comme suit :

- dans les familles se composant d'un couple marié, avec ou sans enfants, le «chef de famille» est l'époux;
- dans les familles monoparentales avec des enfants célibataires, le «chef de famille» est le père ou la mère.

De même qu'avec la famille économique, la détermination du «chef » de la famille de recensement est basée uniquement sur les liens de parenté. Le chef de famille n'est pas forcément le soutien économique principal de la famille et peut, en fait, ne disposer d'aucun revenu.

Les enfants, dans une famille de recensement, sont les fils et les filles (y compris les enfants adoptés et les enfants d'un autre lit) qui ne se sont jamais mariés, quel que soit leur âge, et qui vivent sous le même toit que leurs parents. Sont aussi inclus les enfants en tutelle qui ne se sont jamais mariés, qui ont moins de 21 ans, et qui vivent dans le même logement.

Comparaison entre la famille de recensement et la famille économique

La définition de la famille économique est plus large que celle de la famille de recensement. Les deux liens de parenté dans la famille de recensement sont le mariage (y compris l'union de fait) et/ou le lien parent-enfant (pourvu que les enfants ne se soient jamais mariés). Vu la définition plus large de la famille économique, on peut la diviser en :

- deux familles de recensement ou plus;
- une famille de recensement avec une personne ou plus hors famille de recensement présente au moment de l'enquête;
- un groupe de personnes hors famille (les personnes de ce groupe peuvent être apparentées, mais sans liens conjugaux ou en rapport parent-enfant non marié).

Par exemple, les parents habitant avec leur fils marié et son épouse seraient considérés comme faisant partie de la famille économique tandis que, aux fins du recensement, les deux couples constituent des familles distinctes – une famille économique de quatre personnes devient deux familles de recensement de deux personnes chacune. Dans d'autres cas, des personnes apparentées, comme un père ou une mère âgés et veufs, sont absorbées dans la famille économique, tandis que selon la définition de la famille de recensement, ce sont des personnes hors famille. Enfin, deux personnes apparentées, ou davantage, telles que des frères ou des sœurs peuvent former une famille économique. Cependant, d'après la définition de la famille de recensement, ce seront des personnes hors famille.

La taille de la famille correspond au nombre total de personnes dans la famille (économique ou de recensement) au moment de l'enquête.

Autres concepts démographiques clés

Instruction

Il s'agit du niveau de scolarité le plus élevé atteint et réussi par une personne au moment de l'enquête.

Taille de la région de résidence

Aussi connue comme taille de la collectivité, la taille de la région de résidence distingue les collectivités urbaines et rurales et classifie les collectivités urbaines en quatre groupes : moins de 30 000 habitants, de 30 000 à 99 000 habitants, de 100 000 à 499 000 habitants et 500 000 habitants et plus. La classification est basée sur les frontières géographiques du Recensement de 1996 et sur la population du Recensement de 1991.

Travail

Cette notion comprend tout travail fait par une personne pendant toute l'année et qu'on peut répartir comme suit :

- Travailleur à temps plein pendant toute l'année : une personne qui a surtout travaillé 30 heures ou plus par semaine pendant 49 à 52 semaines de l'année de référence.
- Autre travailleur : une personne qui a surtout travaillé 29 heures ou moins par semaine pendant 49 à 52 semaines, ou qui a travaillé pendant moins de 49 semaines de l'année de référence.

8. Définition des seuils de faible revenu

Les seuils de faible revenu (SFR) servent à classer les personnes seules et les familles économiques selon qu'elles font partie ou non de la catégorie faible revenu. Des seuils sont calculés pour sept tailles de famille (c'est-à-dire les personnes seules et les familles de 2, 3, 4, 5, 6 et 7 personnes et plus). Ils changent également selon la taille de la collectivité (5).

Les seuils de faible revenu sont basés sur des données de l'Enquête sur les dépenses des familles. Ils sont dérivés en calculant d'abord la proportion de revenu dépensée pour l'alimentation, le logement et l'habillement pour tous les ménages, et ensuite en déterminant la moyenne. À cette moyenne, 20 points de pourcentage sont ajoutés. Le SFR est alors déterminé comme étant le revenu moyen des familles qui dépensent cette proportion de leur revenu pour l'alimentation, le logement et l'habillement. Les SFR sont périodiquement remaniés pour refléter les changements des habitudes de dépenses. Le plus récent changement de base a eu lieu en 1992. Cette année-là, la famille moyenne a dépensé 34,7 % de son revenu avant impôt pour l'alimentation, le logement et l'habillement; ainsi, les SFR utilisés actuellement indiquent les familles où plus de 54,7 % du revenu est susceptible d'être dépensé sur les produits de première nécessité.

Entre des années où le changement de base est effectué, les SFR sont mis à jour en utilisant l'IPC pour refléter les changements du coût de la vie.

Ce produit inclut aussi les SFR – base de 1986, puisque quelques utilisateurs de données utilisent toujours ces derniers. Le tableau 800 présente les seuils – base de 1986 de même que les seuils – base de 1992.

Les utilisateurs intéressés à en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour déterminer les SFR pourront se référer à :

La mesure du faible revenu et de la pauvreté au Canada : une mise à jour
<http://www.statcan.ca/francais/research/75F0002MIF/98-13f.pdf>

Devrait-on revoir les seuils de faible revenu? Un document de travail
http://www.statcan.ca/francais/research/75F0002MIF/99009_f.pdf

Une note du statisticien en chef sur la pauvreté et le faible revenu est également présentée en annexe du présent guide.

9. Fiabilité et suppression de données

Ce produit de données ne contient aucun coefficient de variation, d'erreurs types ou aucune autre mesure de fiabilité de données. Cependant, des seuils de fiabilité de données ont été établis. Toute valeur de données qui n'excède pas le seuil pertinent a été supprimée et remplacée par un tiret (-).

Les seuils ont été établis sur une base de variances «moyennes» pour un certain nombre de variables de revenu. En général, les valeurs de données qui ne sont pas supprimées ont un coefficient de variation de moins de 33 % et sont assez fiables pour être utilisées. Les valeurs supprimées auront donc un coefficient de variation plus grand que 33 % et ne sont pas assez fiables pour être utilisées.

Dans quelques situations, il est possible qu'un utilisateur dérive une valeur supprimée. Par exemple, le total d'une rangée est publié avec toutes les valeurs dans la rangée, sauf une. La valeur supprimée peut être déterminée en additionnant toutes les valeurs non supprimées et en la soustrayant du total. On recommande fortement de ne pas dériver des valeurs supprimées de cette manière. L'utilisation d'estimations non fiables peut mener à une interprétation analytique erronée.

Les seuils de suppression utilisés pour cette version de *Tendances de revenu au Canada* sont énumérés ci-dessous. Une valeur séparée est utilisée pour chaque niveau de géographie. Les seuils pour des données de RMR sont identiques à ceux utilisés pour la province dans laquelle la ville est située. (Les seuils pour l'Ontario sont utilisés pour la RMR Ottawa – Hull.)

CANADA	13 000 estimation pondérée
Provinces de l'Atlantique	4 000
Terre-Neuve	2 500
Île-du-Prince-Édouard	1 500
Nouvelle-Écosse	4 000
Nouveau-Brunswick	2 500

Québec	14 000
Ontario	14 500
Prairies	6 500
Manitoba	6 500
Saskatchewan	2 500
Alberta	6 000
Colombie-Britannique	11 000

10. Tableau de concordance entre l'édition précédente et celle-ci

Les tableaux de *Tendances de revenu au Canada (TRC)* ont été regroupés différemment de ceux figurant dans la *Revue chronologique de revenu (RCR)*, produit précédent. Pour les utilisateurs familiers avec *Revue chronologique de revenu*, cette section montre la concordance entre les deux éditions.

RCR : Revue chronologique du revenu (1980-1996)

TRC : Tendances du revenu au Canada (1980-1997)

RCR	Série 100 : Gains	TRC
13	Répartition des pers gagnant revenu x gains x sexe	101
14	Gains moy, ratios des gains fem/hom x travail	102
16	Nombre de pers gagnant revenu x sexe x travail	103
15	Ratios des gains fem/hom x âge, instr, état matrimonial	104
12	Rép fam époux/épouse: deux, un ou aucun soutien	105

Série 400 : **Revenu total**

2	Revenu total, répartition des familles économiques (FE)	401
3	Revenu total, répartition des personnes seules (PS)	402
4	Revenu total, répartition des FE+PS	403
17	Revenu total, répartition des FE, PS, FE+PS	404
5	Revenu total, répartition des particuliers (PARTIC)	405
33	Moy: RT, rev/hab, taille fam, nbre: enf & bénéf pour FE	406
34	RT moy x genre fam, avec/sans enfants pour FE, PS	407
26	Rev tot x source x âge pour FE, PS, FE+PS	408
27	Rev tot x source x âge pour FE, PS, FE+PS (+ mil)	409
30	Quintiles RT: limites sup, parts pour FE, PS, FE+PS	410
31	Quintiles RT: limites sup, parts x sexe pour PARTIC	411
28	RT x source x âge x sexe pour PARTIC	412

29	RT x source x âge x sexe pour PARTIC (+ mil)	413
6	Rev tot, répartition des familles recensement (FR)	414
7	Rev tot, répartition des personnes hors FR	415
40	Rép du RT & moy x situation PARTIC dans mén pour FR	416
41	Moy: RT, rev/hab, taille fam, nbre: enf & bénéféc pour FR	417
42	Rev tot moy x genre fam, avec/sans enfants pour FR	418

Série 600 : Revenu après impôt

8	RAI, répartition des fam économiques (FE)	601
9	Revenu après impôt, répartition des pers seules (PS)	602
10	Revenu après impôt, répartition des FE+PS	603
11	Revenu après impôt, répartition des PARTIC	604
22	RAI moy x genre fam, avec/sans enf pour FE, PS	605
24	Quintiles RAI: limites sup et parts pour FE, PS, FE+PS	606

Série 700 : Tableaux avec plusieurs concepts de revenu

18	Moy, parts: RM, RT, RAI x quintile pour FE, PS, FE+PS	701
19	Moy, taux: RM, TG, RT, IR, RAI x genre fam pour FE, PS	702
20	Moy: RM, RT, RAI x quintile RAI pour FE, PS, FE+PS	703
21	Taux: impôt, trans gouv x quintile RT pour FE, PS, FE+PS	704
23	Moy pour tous concepts rev pour FE, FE+PS	705

Série 800 : Faible revenu

25	SFR av impôt - bases 1992 & 1986	801
1	SFR av impôt: Préval, nbre x âge x sexe pour pers	802
35	SFR av impôt: Préval, nbre, rép: pers dans/hors fam	803
32	SFR av impôt: Préval pour FE, PS - bases 1992 & 1986	806
36	SFR av impôt: Prévalence x genre fam pour FE, PS	807
38	SFR av impôt: Rép fam et pers x genre fam: FE, PS	808
37	SFR av impôt: Rev déficit moy x genre fam: FE, PS	809
39	SFR av impôt: Déficit: moy, agrégats en % du RM pour FE+PS	810

11. Projets pour les prochaines éditions

Tendances de revenu au Canada est un produit annuel. Chaque année, la série chronologique sera augmentée. On projette aussi d'augmenter le contenu. En effet, les seuils de faible revenu après impôt feront partie intégrante de l'édition de 1998 de ce produit.

Dans l'édition de 1998, les données de l'EDTR seront également publiées pour la première fois. Ceci permettra d'inclure des données sur la durée des épisodes de faible revenu et le changement d'état du revenu, entre autres sujets.

12. Questions et commentaires

Si vous avez des **questions** au sujet des données que contient ce CD-ROM, vous pouvez communiquer avec la Division de la statistique du revenu.

Téléphone : 1 888 297-7355 ou (613) 951-7355

Télécopieur : (613) 951-3012

Internet : revenu@statcan.ca

Division de la statistique du revenu

Statistique Canada

Ottawa (Ontario)

K1A 0T6

Si vous avez des **commentaires** à formuler sur ce produit, veuillez vous adresser à :

Réjean Lasnier

Analyste,

Unité du développement - Produits et commercialisation

Section des Services aux clients

Division de la statistique du revenu

Téléphone : 613-951-4084

Télécopieur : 613-951-3012

Courriel : lasnrej@stacan.ca

Annexe I

À propos de la pauvreté et du faible revenu

(L'auteur du présent article est Ivan P. Fellegi, statisticien en chef du Canada)

Tout récemment, les médias ont traité de façon exhaustive des seuils de faible revenu de Statistique Canada et de leur lien avec la mesure de la pauvreté. Le débat gravite autour de l'utilisation des seuils de faible revenu comme seuils de pauvreté, même si Statistique Canada affirme clairement depuis leur diffusion, il y a plus de 25 ans, qu'ils n'en sont pas. Étant donné la grande attention dont cette question fait l'objet depuis quelque temps, Statistique Canada a saisi l'occasion de réitérer sa position sur le sujet.

Bien des gens et des organisations, tant au Canada qu'à l'étranger, veulent tout naturellement savoir combien de personnes et de familles vivent dans la « pauvreté » et comment leur nombre évolue. Devant ce besoin, différents groupes ont, à différents moments, élaboré des mesures diverses censées diviser la population en deux groupes : les gens pauvres et ceux qui ne le sont pas.

Malgré ces efforts, aucune définition de la pauvreté n'a encore été acceptée à l'échelle internationale, contrairement à d'autres mesures comme celle de l'emploi, du chômage, du produit intérieur brut, des prix à la consommation et du commerce international notamment. Cela n'est pas surprenant étant donné l'absence d'un consensus à l'échelle internationale sur ce qu'est la pauvreté et comment on devrait la mesurer. Un tel consensus a précédé l'établissement de toutes les autres normes internationales.

L'absence d'une définition acceptée à l'échelle internationale indique en outre qu'on ne sait trop si une définition internationale normalisée devrait permettre de faire des comparaisons du bien-être entre les pays à la lumière d'une telle norme ou s'il y aurait lieu de fixer des seuils de pauvreté selon les normes en vigueur dans chaque pays.

Parmi les seuils de pauvreté proposés, il y a eu notamment des mesures relatives (vous êtes pauvre si vos moyens sont modestes comparativement à ceux d'autres personnes au sein de votre population) et des mesures absolues (vous êtes pauvre si vous n'avez pas les moyens d'acheter un panier particulier de biens et services jugés essentiels). Les deux approches font appel à des choix subjectifs et aboutissent forcément à des choix arbitraires.

Dans le cas du revenu relatif, la décision fondamentale à prendre consiste à déterminer quelle fraction du revenu global moyen ou médian constitue une situation de pauvreté. La moitié? Le tiers? Une autre proportion? Dans le cas du revenu absolu, on doit poser un nombre beaucoup plus grand de jugements individuels pour établir un seuil de pauvreté. Avant de calculer le revenu nécessaire à l'achat des « nécessités » de la vie, il faut d'abord décider de ce qui est une « nécessité » en matière de nourriture, d'habillement et de logement et d'une multitude d'autres achats allant des déplacements au matériel de lecture.

La difficulté sous-jacente tient au fait que la notion de pauvreté est intrinsèquement liée à l'atteinte d'un consensus social à un moment particulier dans un pays donné. Une personne qui s'en tire passablement bien selon les normes d'un pays en développement pourrait très bien être considérée comme désespérément pauvre au Canada. Et même à l'intérieur d'un pays, la perspective change avec le temps. Ainsi, un niveau de vie jugé acceptable au siècle dernier pourrait très bien sembler inacceptable aujourd'hui.

C'est le processus politique qui permet aux sociétés démocratiques d'obtenir des consensus sociaux sur des questions de nature intrinsèquement subjective. Or, ce processus ne relève certainement pas du bureau national de la statistique du Canada qui est fier de son objectivité et dont la crédibilité repose sur la mise en pratique de cette objectivité.

Au Canada, le Groupe de travail fédéral, provincial, territorial sur la recherche et l'information dans le domaine du développement social a été mis sur pied pour instaurer une façon de définir et de mesurer la pauvreté. Créé par Développement des ressources humaines Canada et

les ministres des services sociaux de diverses instances, ce groupe a proposé une mesure préliminaire de la pauvreté fondée sur un panier de consommation — un panier dont les biens et services sont marqués d'un prix. Le seuil de pauvreté se fonderait sur le revenu nécessaire pour acheter les articles contenus dans ce panier.

Lorsque les gouvernements auront formulé une définition, Statistique Canada s'emploiera à estimer le nombre de personnes dites pauvres selon cette définition. Cette tâche serait certainement respectueuse de son mandat et de son souci d'objectivité. Entre-temps, Statistique Canada ne mesure pas et ne peut pas mesurer le seuil de « pauvreté » au Canada.

Depuis bon nombre d'années, Statistique Canada publie une série de mesures appelées « seuils de faible revenu ». Nous rappelons régulièrement et sans cesse la grande différence qu'il y a entre ces seuils et les mesures de la pauvreté. Les seuils de faible revenu s'obtiennent à l'aide d'une méthodologie logique et bien définie qui permet de déterminer qui s'en tire beaucoup moins bien que la moyenne. Bien entendu, s'en tirer beaucoup moins bien que la moyenne ne signifie pas nécessairement qu'on soit pauvre.

Néanmoins, en l'absence d'une définition convenue de la pauvreté, ces statistiques ont été utilisées par de nombreux analystes pour étudier les caractéristiques des familles qui, toutes proportions gardées, sont les plus démunies au Canada. Ces mesures nous ont permis de signaler d'importantes tendances telles que la composition changeante de ce groupe au fil des ans. Par exemple, les personnes âgées étaient de loin le groupe le plus fortement représenté dans la catégorie des personnes à « faible revenu » il y a 20 ou 30 ans, alors que, plus récemment, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme ont vu leur proportion s'accroître de façon importante.

Ces faits et d'autres renseignements ont été considérés comme utiles par bien des gens du gouvernement et de l'extérieur de la fonction publique. Par conséquent, à l'issue d'une vaste consultation publique tenue par Statistique Canada il y a 10 ans, c'est presque à l'unanimité qu'on nous a demandé de continuer à publier nos analyses du faible revenu. De plus, en l'absence d'une méthodologie de rechange

généralement acceptée, la majorité des personnes consultées ont insisté pour que nous continuions à utiliser nos définitions actuelles.

Faute d'un consensus social, sanctionné par l'appareil politique, sur les personnes qu'il y aurait lieu d'appeler « pauvres », certains groupes et individus utilisent les seuils de faible revenu de Statistique Canada comme une définition de facto de la pauvreté. Nous n'avons rien à redire tant et aussi longtemps que cela représente leur propre opinion de la façon dont la pauvreté devrait être définie au Canada : tout le monde a droit à ses idées. Mais cela ne représente certainement pas le point de vue de Statistique Canada sur la façon dont il conviendrait de définir la pauvreté.

Annexe II

Comment commander *Tendances du revenu au Canada*

Tendances du revenu au Canada, 1980-1997, se vend 195 \$ au Canada (plus **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH) et 195 \$US à l'extérieur du Canada.

Pour commander votre exemplaire en direct, veuillez remplir le bon de commande ci-joint.

Si vous préférez commander par la POSTE, vous n'avez qu'à imprimer le bon de commande, à le remplir et à le faire parvenir à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Vous pouvez aussi expédier votre commande par TÉLÉCOPIEUR au 1 877 287-4369 ou communiquer avec nous par TÉLÉPHONE au 1 800 267-6677.

Pour obtenir plus de renseignements sur *Tendances du revenu au Canada*, 1980-1997, veuillez joindre le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous au 1 800 263-1136.